

### NAO 2020

**Le rapport de la cour des comptes apporte un éclairage nouveau sur ce sujet : l'augmentation de la valeur du point et de la partie fixe est passée dans les augmentations de salaires (trop larges et trop rapides selon la cour des comptes) des cadres dirigeants. Il y a donc bien une politique d'augmentation des salaires à Pôle emploi, simplement elle ne concerne pas tout le monde !!**

### PRA : ETAPE 3

Les jauges sanitaires sont portées au maximum La Direction n'est pas capable de nous fournir l'état des stocks du matériel sanitaire (masques, gel...) présent sur les sites pour faire face aux flux d'accueil.

Force Ouvrière répète UE La précipitation dont fait preuve notre DG pour rouvrir tous azimuts est inadmissible, au vu des risques qu'elle fait prendre aux salariés mais aussi aux usagers de Pôle-Emploi.

Heureusement, les représentants du personnel restent à l'abri en télétravail et en réunions par visioconférences !!!

### APPRENTISSAGE ET CONTRATS DE PRO

PE ARA va prendre 11 contrats d'apprentissage, dont 5 ou 6 pour le réseau.

24 contrats de professionnalisation vont aussi être recrutés avec une dominante GDD en CDI.

**Un vrai miracle !!!**

**Ils seront recrutés au coefficient C1-478.**

**Si tout se passe bien** pour eux, avec une progression normale d'un coefficient tous les 5 ans, ils pourront prétendre en fin de carrière au coefficient mirobolant de E1-648 **et pourront même apercevoir le E2-675 au bout de 40 ans, soit un salaire net mensuel avant impôt de 2260€. Mais qui à Pôle emploi bénéficie d'une progression régulière ??**

**Prime Covid :** Le SNU a dit qu'elle serait versée en juillet. La DR affirme qu'elle n'a aucune information sur cette prime ????

Encore un CSE par Skype, à la demande du SNU, du SNAP et avec l'accord de la CFDT.

Les élus continuent donc à défendre à distance les agents de pôle emploi, en privilégiant leur propre sécurité.

S'ils tiennent à leur propre sécurité, ils démontrent moins d'empressement à défendre celle des agents qui ont repris l'accueil en flux et l'activité complète dans les agences.

N'oubliez pas que FO a été la seule organisation syndicale à déposer un DGI (danger grave et imminent) pour obtenir par voie judiciaire la fermeture des agences si la Direction ne prenait pas de mesures de sécurité suffisantes lorsque la pandémie a démarré. Tant au niveau régional que national, aucun autre syndicat n'a voulu se joindre à cette action dont découlent aujourd'hui toutes les mesures prises pour votre sécurité. Quelquefois, une action forte peut obliger la Direction à agir dans l'intérêt des agents !!!

Information Direction :

Chiffres du chômage : ça augmente : au 2<sup>e</sup> trimestre, +25% pour la catégorie A, + 18% pour ABC.

Les analystes prévoient un doublement des licenciements économiques, et une forte hausse du chômage.

Perspectives d'embauche à Pôle emploi : ça augmente aussi... pour les CDD et temporairement.

La DG prévoit 6000 embauches en CDD de 18 mois (sous réserve que les organisations syndicales acceptent un énième détricotage de la CCN en signant 2 avenants) et 700 CDI (couvriront-ils seulement les départs en retraite ?)

Cela portera à 30% le taux de contrats précaires sur les activités de conseillers, avec son corollaire d'effets collatéraux : activités limitées du fait de formations au rabais, turn over qui empêche la montée en compétences, besoins accrus de tutorat au moment où les conseillers expérimentés seront débordés par le travail, erreurs inévitables. Malgré tout cela la CFDT se dit favorable à la modification de la CCN qui accroît la précarisation de l'emploi au sein de Pôle emploi.

Plan jeune important à la rentrée pour insérer les jeunes qui vont se retrouver sur le tas. Traduisez contrats aidés, formations, etc. pour les occuper et faire baisser les chiffres du chômage. Un monde nouveau on nous avait dit ?

Tests redémarrage MRS : tout le monde est satisfait paraît-il ; on va pouvoir redémarrer à plein !!

CDDE et 3949 : cette activité fait partie (réponse 1<sup>er</sup> niveau) du socle commun d'activités (merci la classif et le référentiel métier !!). La situation est donc normale, mais la DR va vérifier les pratiques, qui sont à la main des DT.